



Compte-rendu du Conseil Municipal

du 25 Janvier 2021

Présents : Nadine ROY, Magali BONIN, Dominique VEYRON, Sonie BERNARD, Catherine ANDRIEUX, Jean-Luc ARNAUD, Emilie CANO, Yann CHAUVEL, Hervé CORNELOUP, Gwladys LOISEL, Eddie SAINT MAURICE, Geneviève TOURNIER, Stéphane VEYRET, Franck TOURNIER,

Excusé : Alexandre MARTIN,

Délibérations

Amortissements :

Compte-tenu de l'instruction budgétaire et comptable M14 et de l'article L 2321-2-27 et 28 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que les dépenses d'amortissement pour les communes de moins de 3500 habitants ne sont pas obligatoires, sauf pour les subventions d'équipement versées (au compte 204) , le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les durées d'amortissement de ces subventions sur une durée maximale de :

- a) Cinq ans lorsque les subventions sont inférieures ou égales à 30 000 €
- b) Dix ans au-delà de 30 000 €

Vote : Unanimité

Bonus relance :

Dans la cadre du « bonus relance », la Région AuRA permet de réaliser des opérations d'aménagement dans sa commune. Cette aide s'adresse aux communes de la région Auvergne-Rhône-Alpes comptant moins de 20 000 habitants. Elle est réservée aux projets d'investissement dans les domaines d'intervention de l'aménagement du territoire (services à la population, espaces publics, rénovation des bâtiments publics, valorisation du patrimoine bâti...). La région peut financer des dépenses subventionnables avec un taux d'intervention régionale de 50% maximum.

Plancher des dépenses subventionnables : 3 000 € HT

Plafond de dépenses subventionnables : 200 000 € HT

Les dossiers doivent être transmis avant le 31 Mars.

Madame Le Maire propose de solliciter une subvention pour l'aménagement du square de la mairie avec un parcours de santé et un jeu pour les enfants.

Vote : Unanimité

Urbanisme

DP acceptées :

- PALLIN Alexandre : Réhausse mur de clôture + terrasse + ravalement de façade
- VIVIANT Gilbert : Division
- BADIN Jean-Guy : Abri jardin
- T'JAMPENS Robin : Changement des menuiseries + façade
- BUARD Christian : Changement des menuiseries + toiture

Vous trouverez les actualités de la commune sur le site internet <https://www.crachier.fr>

Prochain conseil municipal le 1^{er} Mars 2021 à 19 heures à la salle des fêtes

La Maire



Nadine ROY

Le Maire,
Nadine ROY